

la designation des zones a handicaps sociaux (education, sante, pauvrete, delinquance), economiques (chomage, faiblesse d'investissement, des finances locales, diversification d'activites), environnementaux (disponibilite des ressources naturelles, paysages, gestion des rejets, pollutions et nuisances) ou urbains (logements, equipements, services et infrastructures publiques, qualite du cadre de vie). destinees a la mise a niveau, l'attitude Vis- a-vis de l'informel, etc